



Lettre Rézo zéro déchet

Des acteurs de l'éco-conso et du jardin naturel !

26/07/2021

Un réseau d'acteurs

La raison d'être du réseau : Mettre en lien des citoyen-ne-s autour d'actions écoresponsables dans le domaine du zéro déchet et du jardin naturel pour [s'] inspirer et faire évoluer le modèle sociétal...

La lettre "Rézo zéro déchet" est envoyée mensuellement aux membres du réseau. Des hors-séries la compléteront en fonction de l'actualité technique et des événements.

Groupe Facebook "Zéro déchet Saverne" : une page pour les membres pour communiquer entre eux et relayer leurs actions.

TEMPS D'ÉCHANGES

sur le jardinage naturel les samedis de 17h à 19h
au potager de la déchèterie de Marmoutier



Au programme : sol vivant, planches de culture, buttes, lasagnes, semis, choix des graines, etc.

Biodéchets : nouveaux points d'apport volontaire

Conformément à la réglementation, le Smictom de la région de Saverne a mis en place le tri à la source des biodéchets sur son territoire et il déploie maintenant de nouveaux points d'apport volontaire plus propres et plus accessibles. Le tri des biodéchets, qui représentent 30 % de nos bacs orange, ainsi que la méthanisation comportent de nombreux avantages.

Du nouveau...

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire dite AGECE fixe un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets à tous au 31 décembre 2023.

Suite à une expérimentation démarrée en 2018, le Smictom de la région de Saverne a décidé de pérenniser la collecte des biodéchets dans les communes ayant plus de 50 foyers en habitat collectif. Pour ce faire, de **nouveaux points d'apport volontaire plus propres et plus accessibles** seront déployés dans les 13 communes concernées à la rentrée. En parallèle, des placettes de compostage collectif sont mises en place sur le reste du territoire.



Pourquoi trier les biodéchets ?

Les biodéchets représentent environ 30 % du bac orange, les trier permet donc d'**alléger** ce bac et de **réduire les nuisances** qu'ils entraînent, en particulier les odeurs.

INFOS SMICTOM :

Nos services restent accessibles, y compris les déchèteries et le point déchets verts sans rendez-vous, dans le respect des gestes barrières (limitation du nombre de véhicules sur les sites)

Merci de nous contacter :

- par e-mail à smictom@smictomdesaverne.fr
- par téléphone au 0388022180
- pour les questions sur le tri des déchets au 0388022182.

À compter du 1er août, les biodéchets de notre territoire seront traités sur l'unité de méthanisation METHA'CO à Marlenheim, créée par des agriculteurs alsaciens. Or la méthanisation permet de **lutter contre le changement climatique** car elle contribue à réduire nos émissions de gaz à effet de serre : le biogaz produit peut être utilisé en remplacement de ressources fossiles et le procédé de méthanisation permet de capter le méthane produit lors de la décomposition de la matière organique.

Pour connaître tous les avantages du tri des biodéchets et de la méthanisation :

<https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets>

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-methanisation-en-10-questions.pdf>

Lettre Rézo zéro déchet

Des acteurs de l'éco-conso et du jardin naturel !

26/07/2021

Nouvelles consignes de tri

Autorisés :



Les fruits et légumes
(épluchures et
périmés)



Les restes
de repas



Les os, viandes
et poissons en
petite quantité



Les pains et
céréales



Les coquilles
d'œufs



Le marc de café et
les sachets de thé
(en papier)



Les laitages

Interdits : tout ce qui n'est pas accepté ! et en particulier...



Les coquillages
et crustacés



Les huiles,
cendres,
litières



Les emballages,
films plastique,
capsules de café



Les déchets
verts du jardin

Retrouvez la carte des points d'apport
volontaire de biodéchets et les nouvelles
consignes de tri sur notre site internet :
www.smictomdesaverne.fr



Les 13 communes disposant de points d'apport volontaire

Ce sont les communes ayant plus de 50 foyers en habitat collectif : Bouxwiller, Dettwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Haegen, Hattmatt, Ingwiller, Marmoutier, Monswiller, Neuwiller-lès-Saverne, Otterswiller, Saverne, Steinbourg et Wingen-sur-Moder.

Le compostage reste la solution la plus vertueuse d'un point de vue environnemental. Nous vous invitons à :



1. Composter chez vous, si possible

Pour vous accompagner, le Smictom vous propose des composteurs à tarifs préférentiels, des formations et des conseils sur le compostage ainsi que du broyat. Pour plus d'informations, consultez notre page : [Compostage domestique](#).



2. Demander à votre Mairie l'installation d'une placette de compostage partagé

Si vous n'avez pas de jardin/espace vert, vous pouvez demander l'installation d'une placette de compostage, en partenariat avec le Smictom. Pour en savoir plus, merci de contacter le Smictom : smictom@smictomdesaverne.fr

CONTACT : Chloé Vetter-Schmieden
SMICTOM Région de Saverne
03 88 02 21 81 reseauzerodechet@gmail.com